



ITO

Résultats et analyse de l'enquête d'insertion à 18 et 30 mois portant sur les diplômés de l'ITO de 2012, 2013 et 2014, au 31 janvier 2017.

1. Dispositif de suivi des titulaires de la certification

Notre établissement diffuse deux enquêtes auprès de ses diplômés : la première à 18 mois après l'octroi du diplôme d'ostéopathe, la seconde à 30 mois. L'objectif est d'apprécier statistiquement le nombre de professionnels en exercice et l'évolution de leur projet professionnel.

Le questionnaire interroge les professionnels sur leur parcours avant, pendant et après leurs études. Des questions portent précisément sur les diverses activités professionnelles (libérales, salariées, bénévoles), les revenus, les aspects de la recherche (projet, publication, congrès) et les éventuels diplômes universitaires (DU, licence, Master, Doctorat) en cours ou déjà obtenus. L'Institut Toulousain d'Ostéopathie met en œuvre les ressources matérielles et humaines nécessaires à la bonne réalisation des enquêtes. Le questionnaire est diffusé par mail aux diplômés qui le remplissent directement en ligne. Un responsable est nommé pour relancer les non-répondants et réaliser le traitement des informations recueillies. Afin de garantir la confidentialité des informations transmises, seule la direction a accès aux questionnaires.

2. Utilisation de ce dispositif

Evolution du placement des titulaires de la certification sur les promotions 2012, 2013, 2014

Pourcentage de répondants :

- 82% des diplômés de 2012 ;
- 83% des diplômés de 2013 ;
- 80% des diplômés de 2014 ;

ont répondu au questionnaire

- 98% des diplômés issus de l'ITO ayant répondu au questionnaire ont une activité professionnelle 18 mois après l'obtention du diplôme, activité qui tend à se développer à 30 mois. 2% ont débuté leur exercice en début d'année 2014.
- 8% exercent une activité salariée dans un établissement de formation en ostéopathie et 10% exercent une activité socio-professionnelle (syndicale et associative).
- 3% des titulaires interrogés ont complété leur formation par un diplôme universitaire et 1% participent ou ont participé à un projet de recherche.



ITO

		SUIVI DES DIPLÔMÉS 2012-2013-2014 (cf enquête d'insertion professionnelle)					
		Nombre de diplômes universitaires (DU, Licence, Master, Doctorat)	Activités complémentaires liées à l'ostéopathie				Installations à l'étranger
			Enseignement (formateurs, moniteurs, tuteurs)	Projet de recherche	Interventions congrès	Activités socio-professionnelles	
ITO	2012	5	7	1	0	7	1
	2013	0	7	0	1	10	0
	2014	1	5	2	2	3	0
TOTAL		6	19	3	3	20	1

Analyse globale des placements

	Nombre total de titulaires de la certification	Nombre de titulaires exerçant les activités visées (parmi les répondants de l'enquête de suivi)	Rémunération brute annuelle moyenne des titulaires exerçant les activités visées	
			à 18 mois	à 30 mois
2012	82	67	16 000	23 300
2013	83	69	19 400	25 500
2014	76	61	18 600	à venir

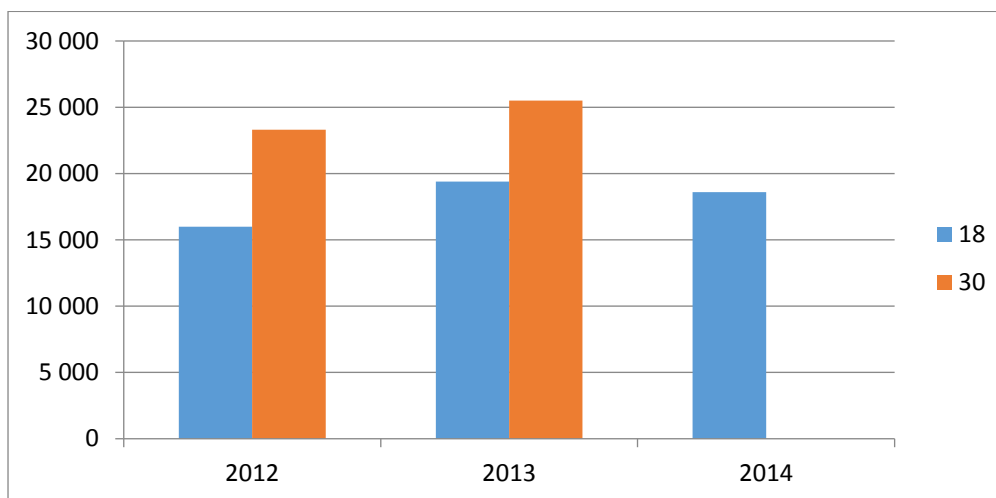
Analyse

- La rémunération brute annuelle moyenne 18 mois après l'obtention du diplôme entre deux promotions, a augmenté de 21,25% entre 2012 et 2013 et a sensiblement diminué de 4% entre 2013 et 2014.



ITO

- La rémunération brute annuelle moyenne entre les deux promotions 2012-2013, 30 mois après l'obtention du diplôme, augmente de 9%. La promotion 2014 ne pouvant être questionnée que sur le chiffre d'affaires 2015, la progression entre 2013 et 2014 ne peut encore être calculée.
- L'augmentation du chiffre d'affaires pour une même promotion de 18 à 30 mois après le diplôme est de 46% pour la promotion 2012, et 31,4% pour la promotion 2013. Il est à noter que cela s'explique par un meilleur début d'insertion de la promotion 2013 par rapport à celle de 2012, comme cela sera analysé plus loin.



Revenu annuel brut moyen selon les promotions à 18 et 30 mois

N-B : ces chiffres sont le reflet du revenu des diplômés de l'ITO qui sont tous issus (hors VAE) de la **formation initiale**. Ils ne comprennent aucun revenu issu de professionnels de santé ayant suivi un cursus de formation en ostéopathie.

Une analyse plus fine met en lumière des écarts entre les revenus des diplômés, ainsi que le montrent les tableaux suivants.

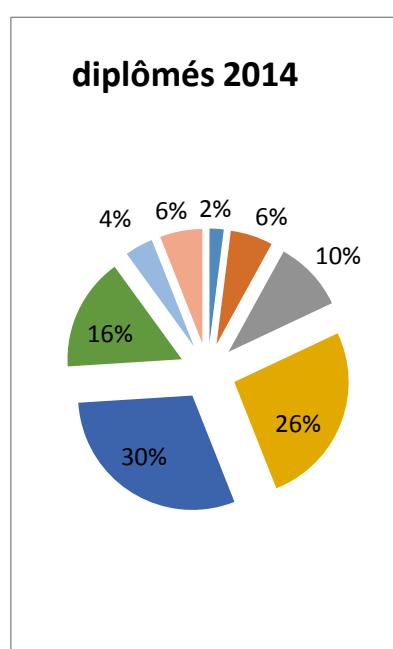
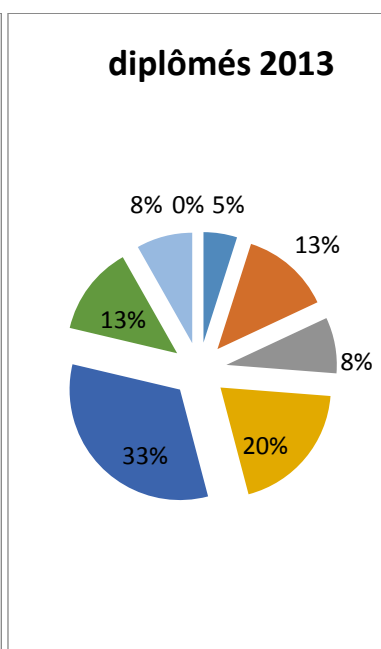
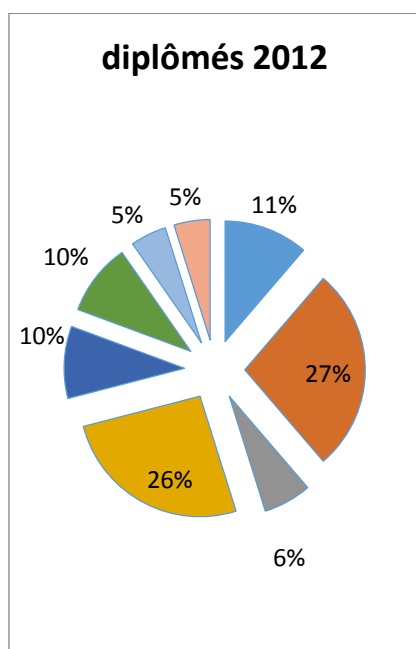
Ces tableaux représentent la répartition du nombre de professionnels issus de l'ITO des cohortes diplômées en 2012, 2013, 2014, par tranches de revenu annuel brut, parmi ceux qui ont répondu au questionnaire d'enquête d'insertion professionnelle et renseigné les colonnes correspondant aux tranches de revenu à 18 et 30 mois d'installation (8 intervalles).



ITO

A 18 MOIS :

Nombre de diplômés par tranche de revenu annuel brut à 18 mois en fonction des années de diplôme								
	< 5000	5000 à 9000	9000 à 12000	12000 à 18000	18000 à 25000	25000 à 35000	35000 à 42000	42000 et +
2012	7	17	4	16	6	6	3	3
2013	3	8	5	12	20	8	5	0
2014	1	3	5	13	15	8	2	3
Total	11	28	14	41	41	22	10	6



Pour les diplômés de 2012 : 70 % d'entre eux déclarent un revenu annuel brut 18 mois après leur diplôme inférieur à 18000 €. 30 % d'entre eux se situant dans la tranche de revenus allant de 18000 à plus de 42000 €, dont 10% au-dessus de 35000 €.

Pour les diplômés de 2013 : 46 % d'entre eux déclarent un revenu annuel brut 18 mois après leur diplôme inférieur à 18000 €. 54 % d'entre eux se situant dans la tranche de revenus allant de 18000 à plus de 42000 €, dont 8 % au-dessus de 35000 €.

Pour les diplômés de 2014 : 44 % d'entre eux déclarent un revenu annuel brut 18 mois après leur diplôme inférieur à 18000 €. 56 % d'entre eux se situant dans la tranche de revenus allant de 18000 à plus de 42000 €, dont 10 % au-dessus de 35000 €.



ITO

On constate une nette progression dans le revenu moyen entre les 3 cohortes questionnées. La tranche de revenus à 18 mois allant de 12000 à 25000 € étant représentée par 36 % de la cohorte de 2012, 53% de la cohorte de 2013, et 56 % de la cohorte de 2014, les tranches de revenus les plus basses, inférieures à 12000 € étant représentées par 44 % de la cohorte de 2012, 26 % de la cohorte de 2013, tombant à 18 % de la cohorte de 2013

Les insertions professionnelles des diplômés de 2013 et 2014 ont globalement mieux démarré que celles des diplômés de 2012. Il est à préciser que pour la cohorte de l'année 2012 un certain nombre de diplômées ont fait le choix d'une pause professionnelle pour cause de maternité et n'ont quasiment pas travaillé (6% environ).

Cette différence entre les cohortes peut tenir également à plusieurs facteurs, intrinsèques et extrinsèques :

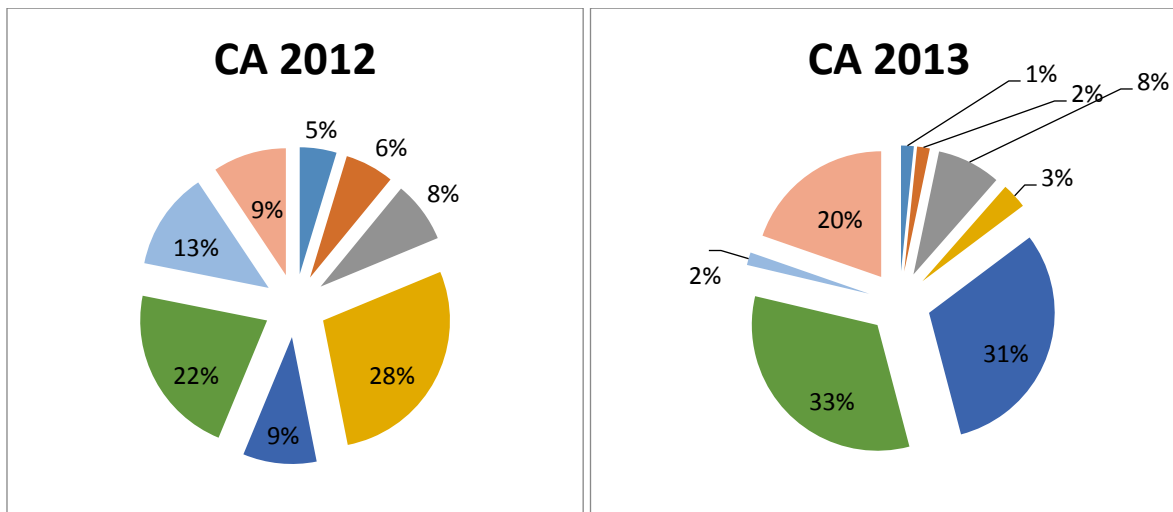
- Une meilleure connaissance et adhésion du public à l'ostéopathie au fur et à mesure des années
- Une meilleure préparation professionnelle des étudiants en dernière année d'étude, comprenant :
 - Une augmentation du nombre de consultations cliniques par étudiant à la clinique pédagogique de l'ITO, dont la fréquentation ne cesse d'augmenter ;
 - Une augmentation du nombre de stages externes performants, dont des stages hospitaliers très formateurs ;
 - Une meilleure préparation à l'insertion professionnelle (marketing par exemple).

A 30 MOIS :

Nombre de diplômés par tranche de revenu annuel brut à 30 mois en fonction des années de diplôme								
	< 5000	5000 à 9000	9000 à 12000	12000 à 18000	18000 à 25000	25000 à 35000	35000 à 42000	42000 et +
2012	3	4	5	18	6	14	8	6
2013	1	1	5	2	19	20	1	12
2014								
Total	4	5	10	20	25	34	9	18



ITO



Pour les diplômés de 2012 : 47 % d'entre eux déclarent un revenu annuel brut 30 mois après leur diplôme inférieur à 18000 €. 53 % d'entre eux se situant dans la tranche de revenus allant de 18000 à plus de 42000 €, dont 22 % au-dessus de 35000 €.

Pour les diplômés de 2013 : 14 % d'entre eux déclarent un revenu annuel brut 30 mois après leur diplôme inférieur à 18000 €. 86 % d'entre eux se situant dans la tranche de revenus allant de 18000 à plus de 42000 €, dont 22 % au-dessus de 35000 €.

Pour les diplômés de 2014 : les données ne sont pas encore entièrement recueillies.

On constate une évolution logique pour une même cohorte entre les revenus à 18 mois et à 30 mois, liée au temps de la création d'une patientèle et à son évolution.

On retrouve par ailleurs, comme à 18 mois, une nette différence dans le revenu moyen à 30 mois entre les cohortes 2012 et 2013. La tranche de revenus à 30 mois allant de 12000 à 25000 € étant représentée par 37 % de la cohorte de 2012, 34% de la cohorte de 2013, les tranches de revenus les plus basses, inférieures à 12000 € étant représentées par 19 % de la cohorte de 2012 et 11 % de la cohorte de 2013, le revenu glissant dans la tranche la plus haute pour 20 % de la cohorte 2013 contre 9 % de la cohorte 2012. Les mêmes explications peuvent être évoquées.

% de diplômés par tranche de revenus toutes cohortes confondues								
	< 5000	5000 à 9000	9000 à 12000	12000 à 18000	18000 à 25000	25000 à 35000	35000 à 42000	42000 et +
% de diplômés à 18 mois	6 %	16 %	8 %	24 %	24 %	13 %	6 %	3 %
% de diplômés à 30 mois	3 %	4 %	8 %	16 %	20 %	27 %	7 %	15 %



ITO

Quelle que soit la cohorte, 54 % des diplômés déclarent à **18 mois** un revenu annuel brut inférieur à 18000 €, contre 46 % se situant sur un revenu annuel allant de 18000 à plus de 42 000 €.

Quelle que soit la cohorte, 31 % des diplômés déclarent à **30 mois** un revenu annuel brut inférieur à 18000 €, contre 69 % se situant sur un revenu annuel allant de 18000 à plus de 42 000 €.

La progression est là encore logique, liée à l'évolution de la patientèle sur les 3 premières années.

Il est par ailleurs à noter que la dernière tranche de 42000 € et plus cache une disparité de revenu pouvant aller de **42000 à 65000 €** concernant les diplômés ayant répondu à l'enquête.

Les revenus situés dans les tranches inférieures sont souvent la conséquence de choix de vie (maternité ou double activité) ou d'installations hasardeuses (zones urbaines ou péri urbaines à forte concentration d'ostéopathes).

Les revenus situés dans les intervalles supérieurs sont, pour 95% environ, des installations dans des petites agglomérations, en association dans des structures pluridisciplinaires, sur des secteurs géographiques peu denses et/ou en cabinet déjà existant (Ariège, Hautes-Pyrénées, Côte d'or etc...).

3. Répartition des titulaires de la certification selon la voie d'accès

Nombre total de diplômés en ostéopathie de 2012 à 2014			
	Formation initiale	VAE	Total
2012	80	2	82
2013	79	4	83
2014	73	3	76